



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 27 novembre 2020 à 08.30 heures dans la salle 'Museksall' à Kehlen dans la rue du Centre numéro 8 pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Nomination d'un technicien sous le statut de l'employé communal pour les besoins du service technique communal;
2. Administration Communale de Kehlen - Démission d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1 (rédacteur);

Séance publique

Communications

3. Succession de feu Monsieur Jean Feyen;
4. Convention de collaboration avec ProActif A.s.b.l. de Contern;
5. Convention de collaboration avec le Centre de Médiation Civile et Commerciale A.s.b.l. de Luxembourg;
6. Convention de collaboration avec Youth & Work A.s.b.l. SIS de Rédange-sur-Attert;
7. Convention avec la commune de Garnich relative à l'utilisation du hall sportif Elsy Jacobs;
8. Syndicat intercommunal SICONA - Convention concernant la réalisation de projets de protection de la nature;
9. Nominations et démissions des membres des commissions consultatives communales;
10. Déclassement de parcelles du domaine public communal à Kehlen;
11. Compromis d'échange à Keispelt;
12. Subsidés divers;
13. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal;

Présentation du budget rectifié 2020 et du budget 2021.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 20 novembre 2020

Réf. : CC-2020.11.27-00

Pour le collège des bourgmestres et échevins,
Le Président,
Guy Scholtes,

Le secrétaire,
Mike Back,

